

OBSERVATIONS

SUR L'ÉTAT PRÉSENT

DÉS ORDRES RELIGIEUX,

ET LES MOYENS DE LES RÉGÉNÉRER.

Par le R. P. \*\*\*.



*Ch. Cottier*

A MARSEILLE,

De l'Imprimerie de JEAN MOSSY, Père & Fils, Im-  
primeurs du Roi, de la Ville, & Libraires, à la  
Canebière, à côté du Bureau des Draps.

---

M. DCC. LXXXVIII.

*Avec Approbation & Permission.*

*cu*  
*FRC*  
*6030*

Faint, illegible text at the top of the page, possibly bleed-through from the reverse side.





OBSERVATIONS  
SUR L'ÉTAT PRÉSENT  
*DES ORDRES RELIGIEUX,*  
ET LES MOYENS DE LES RÉGÉNÉRER.

---

Ceux qui aiment la Religion & la Patrie ne peuvent oublier les services que les Ordres Religieux ont rendu à l'Église , à l'Humanité , à l'Agriculture & à la plupart des autres Arts. Ils savent que , pendant plusieurs siècles , ils ont conservé précieusement le dépôt des Sciences & des Lettres , les matériaux de l'Histoire , les fastes des Nations , les chefs-d'œuvre & les monumens de l'Antiquité , après les avoir arrachés avec courage des mains de l'ignorance & de la barbarie . . . . Ils savent qu'ils ont produit des Savans profonds , des Littérateurs éclairés , des Critiques judicieux , des Orateurs célèbres & des Missionnaires infatigables , qui , à travers mille périls , ont porté , dans toutes les conquêtes du nou-

veau monde, avec les principes de la société, les lumières & les vertus de l'Évangile.... Ils savent enfin que, du sein de tous ces Ordres, sont sortis, en grand nombre, des Évêques qui ont illustré leurs sièges, des Cardinaux qui ont donné le plus grand éclat à la pourpre romaine, des Souverains Pontifes qui ont gouverné sagement l'Église, les Instituteurs des Princes & quelquefois les Ministres des Rois. Mais ces jours d'honneur & de gloire sont passés, & ils ne reviendront vraisemblablement plus. Différentes causes ont plus ou moins concouru à cette révolution : nous ne ferons que les indiquer.

La plupart des Princes de l'Europe écoutent la voix de la nature & de l'équité; ils abolissent la servitude dans leurs États, & leurs sujets ne viennent plus en chercher l'affranchissement dans les Ordres Religieux.... Le Commerce obtient la considération qui lui étoit due, & qu'on lui refusoit dans des tems d'ignorance & de barbarie, comme dans les jours les plus brillans de la République Romaine; & bientôt il s'attire les regards des peuples ainsi que ceux des Souverains, arrache le Citoyen à son engourdissement, excite son émulation, occupe toute son activité; & le nombre de ceux qui quittent le siècle, pour se consacrer à Dieu dans la retraite, devient insensiblement plus rare.... Les guerres civiles ébranlent tous les États: le tableau de leurs désastres est effrayant; elles renversent dans leur fureur les maisons religieuses, en ravagent les



biens , en dispersent les membres ; & on s'en éloigne , parce qu'on cesse de les regarder comme des asiles inviolables & sacrés. . . . La nouvelle Doctrine de Luther & de Calvin enlève chaque jour , à l'Église Catholique , une grande partie de ses enfans , décrie les vœux de Religion , dépeuple les Monastères.

De toute part , des Universités & des Académies sont consacrées , sous les auspices des Rois , à la culture des Sciences & des Lettres , & il n'est plus nécessaire d'en venir puiser , comme autrefois , la connoissance dans les Cloîtres.

Les privilèges & les exemptions , que les Religieux ont obtenu dans des tems d'anarchie , ont favorisé leurs prétentions ; mais ils n'ont ni protégé , ni aggrandi leur existence : l'abus qu'ils en ont fait quelquefois a pu les rendre odieux , & n'a pas pu contribuer à les faire exclure des dignités ecclésiastiques qu'ils remplissoient ci-devant avec distinction.

On sera toujours moins étonné de la dépopulation des Ordres Religieux , si l'on fait attention à la vétusté de ces corps & au relâchement de la discipline qui en est la suite naturelle ; à l'influence des mœurs publiques sur toute société ; & , enfin , aux déclamations & aux succès de l'esprit philisophique.

L'opinion publique , née de toutes ces causes , est venue en augmenter les ravages : cette voix puissante qui tôt ou tard entraîne les hommes les plus sages , comme les Souverains & les Peuples , prêche avec

enthousiasme l'humanité , la population , l'industrie ; tandis que , d'une autre part , elle paroît se déchaîner contre les Ordres Religieux. Et voilà , sans doute , tout ce qui a dû leur faire perdre , peu-à-peu , la considération dont ils jouissoient , produire leur discrédit comme leur dépopulation , & enfin préparer & hâter leur ruine.

Une Société aussi célèbre par son crédit que par ses talens , à laquelle la plupart des citoyens doivent leurs mœurs & leurs connoissances , a disparu rapidement de tous les Empires ; & le Chef de l'Église a même ratifié sa proscription par un bref solennel. » La main qui l'a renversée ( disoit un homme sage » au Supérieur d'un Ordre Religieux ) ne vous épargnera pas ; vous êtes menacés du même désastre ». Et l'évènement a comme justifié cette prédiction dans presque tous les États catholiques.

Dans ceux-ci , on supprime les Monastères d'hommes & de filles ; on en emploie les biens à la dotation des Maisons de miséricorde , ou de celles qui sont destinées à l'éducation publique : les Églises en sont quelquefois données aux Luthériens & aux Calvinistes , contre lesquels le Gouvernement avoit pris autrefois des mesures si sévères & si terribles ; les Religieux sortent enfin à regret de leurs retraites , rentrent dans le siècle avec une modique pension , & , pour les consoler en quelque sorte de la perte de leur état , on leur permet de jouir des mêmes prérogatives que les Prêtres séculiers.

Dans ceux-là , on ne parle que de réformer ou de supprimer les Ordres Religieux ; on y met en question si on n'y abolira pas les vœux perpétuels pour leur en substituer d'annuels , & l'émission des premiers est renvoyée à l'âge de vingt-cinq ans.

Lorsqu'un tremblement de terre bouleverse , dans un autre Etat , une grande Province , on supprime dans celle-ci toutes les Maisons Religieuses , on en fait séculariser les membres , & on en distribue les biens à ceux que le désastre a dépouillés. Seroit-il donc vrai que par-tout on regardât les Religieux comme étrangers à leurs propres domaines , tandis qu'au droit de propriété , commun à tous les citoyens , ils en ajoutent un autre aussi respectable , celui d'avoir été les créateurs de leurs terres par des défrichemens pénibles & laborieux ?

Ailleurs , on ordonne que toutes les Communautés Religieuses soient composées de neuf Prêtres , & que celles , où ce nombre ne peut se trouver , soient dévouées à la suppression , quoiqu'il en existe plus de cette dernière classe que de la première : l'émission des vœux est fixée à l'âge de vingt-un ans , & les biens , qui servent de dotation aux Monastères quelconques , sont présentés , par plusieurs Cours souveraines , pour augmenter l'honoraire des Pasteurs du second <sup>ordre</sup> rang.

Chaque jour des Ecrivains distingués dans la République des Lettres représentent les Religieux comme des hommes inutiles & même dangereux ; cha-

que jour est marqué , pour eux , par de nouveaux dé-  
 fastres , dans quelqu'un des États Catholiques , sans  
 en excepter même ceux du Souverain Pontife. Ils  
 ne jouissent , nulle part , de la considération qu'on  
 accorde aux hommes des états les plus ordinaires  
 de la Société ; le nom même dont on se sert pour  
 les désigner , est pris en mauvaise part dans le  
 Monde , comme il y est toujours prononcé avec  
 un air de dégoût & un ton de mépris : enfin , ils  
 ne peuvent se flatter , nulle part , d'une existence  
 durable ; ils croient voir leur tombeau comme ou-  
 vert à leurs pieds : le Public croit également le voir  
 avec eux.

Dans cette crise générale , qui enveloppe tous les  
 Ordres Religieux , quels sujets peuvent s'y présen-  
 ter pour les repeupler ? Serait-ce , comme autrefois ,  
 les enfans des familles honnêtes & aisées ? Mais il  
 n'est pas à présumer que leurs parens leur permet-  
 tent d'entrer dans des Corps qui ne sont plus ho-  
 norés , & dont l'existence est au moins douteuse.  
 Serait-ce des jeunes gens uniquement inspirés par  
 la piété ? Mais , avec nos mœurs , ils deviennent cha-  
 que jour plus rares , & leur classe , trop peu nom-  
 breuse , ne sauroit réparer les pertes continuelles  
 que font les Maisons Religieuses.

Il est bien plus ordinaire d'y voir arriver des  
 jeunes gens que conduisent des vues basses & mer-  
 cenaires. Pleins de l'idée de la suppression pro-  
 chaine de l'Ordre qui les reçoit , ils se promettent



de jouir, peu après leur profession, d'une pension honnête que la fortune de leurs pères ne leur permet pas d'espérer dans le monde: depuis peu on en a trouvé, dans des Noviciats, plusieurs de ce caractère, & ils en ont été renvoyés.

La difficulté de se régénérer dans les Maisons Religieuses ne fauroit donc être plus grande; elle est en proportion de leur discrédit. De là un découragement général s'est introduit dans toutes ces retraites. . . . De là sont nés l'extinction de l'amour de l'étude, la négligence des exercices claustraux, la violation des règles, l'anéantissement de la subordination, le relâchement de tous les liens qui attachent les membres au corps, & enfin le dégoût total de la Profession Monastique. » Il vaut mieux ( s'est écrié un grand nombre de Religieux ) cesser d'être » que d'exister tels que nous sommes; d'ailleurs on » ne veut plus de nous. » Le desir de la suppression s'est accru en conséquence dans les uns, & est prêt à naître dans le cœur de plusieurs autres.

On ne doit pas s'étonner ensuite que plusieurs d'entre eux aient eu recours au St. Siège pour être autorisés à rentrer dans le siècle & y vivre, avec l'habit ecclésiastique, sous l'obéissance des évêques; & si un Souverain Pontife, que la bienveillance & l'amitié de tous les Princes ont autant immortalisé que la sublimité de ses vues & la prudence consommée de son gouvernement, s'est montré si facile à cet égard pour les Religieux, c'est qu'il a consulté, tout à la

fois, & les lumières de sa propre expérience, & les sentimens de son cœur paternel.

On ne doit pas s'étonner, non plus, que plusieurs Ordres Religieux aient demandé & obtenu, de nos jours, leur dissolution; que quelques-uns la demandent encore; que d'autres soient sur le point de se joindre à ceux-ci, & qu'enfin il y en ait parmi eux, qui s'interdisent à eux-mêmes l'admission des Novices.

La fermentation, qui règne dans tous ces corps, paroît être à son comble, & elle doit nécessairement amener tôt ou tard leur extinction totale, parce qu'elle rend toute réforme ordinaire impossible, parce qu'elle ne peut que miner petit-à-petit les bâses sur lesquelles porte tout l'édifice monastique, la régularité & l'obéissance, & faire succéder, à la longue, l'oïveté au travail, la dissipation à la retraite, & enfin la discorde, le trouble & l'anarchie, à l'ordre, à la paix & à la charité; & nous ne pouvons nous dissimuler ici que les vices de quelques-uns des membres des Ordres Monastiques, qui ont occasionné dans le monde des éclats scandaleux, excité la vigilance & armé le zèle des Pasteurs & des Princes, ne peuvent qu'être imputés à cette fermentation. (a)

---

(a) Tant que les vertus & l'esprit de leur pieux Ministère subsistera dans leur sein, les Ordres Religieux subsisteront eux-mêmes. *Disc. de M. Fargeau au Parl. de Paris, 16 Avril 1764.*

Mais cette extinction ne seroit-elle pas un aussi grand malheur pour l'Église & pour l'État , que pour ceux des Religieux qui aiment & honorent leur existence ? Le ministère de la confession & celui de la prédication seroient certainement des pertes irréparables : on fait que les Religieux remplissent l'un & l'autre avec d'autant plus de zèle & de distinction , que le Clergé séculier paroît se reposer en partie sur eux de ces deux pénibles fonctions. Les Peuples sauvages ou infidèles , qui habitent les Régions les plus lointaines & les moins policées du Globe , perdroient pour toujours leurs pères & leurs pasteurs ; le cours de ces ouvrages , qui exigent une science profonde & réfléchie , seroit interrompu ; la source de ces libéralités , versées avec tant de profusion dans le sein des pauvres & des indigens , seroit fermée ; leurs biens ne seroient plus cultivés d'une manière aussi productive ; les revenus qu'on en obtiendrait ne seroient plus consumés sur les lieux , ils ne seroient plus employés aux mêmes usages , ils ne seroient plus de ressource & de moyen aux Artistes : c'est dans les Eglises des Religieux qu'on vient , chaque jour , admirer les plus beaux monumens de la peinture , de la sculpture & ceux de plusieurs autres arts.

Lorsque la contagion a porté la terreur & la mort dans quelques États Catholiques , les Religieux ont fait éclater un zèle & une charité qui se trouvent encore consignés , en termes honorables , dans les

fastes des Villes & des Provinces ; & si ce fléau redoutable venoit à reparoitre, quel corps, dans l'Eglise, les remplaceroit ?

Chaque jour, dans ces accidens funestes, qui allamment le repos & la <sup>sureté</sup> ~~saure~~ de la patrie, ils montrent que ce zèle & cette charité ne sont pas éteints dans leur cœur : s'ils n'existoient plus, quelle classe de Citoyens pourroit les faire oublier ? Par-tout ils laisseroient un vuide sensible ; sur lequel tous les bons patriotes verseroient des larmes.

Mais, enfin, qui peut assurer que le même esprit qui poursuit avec tant d'acharnement leur ruine s'arrêtera à eux ? Est-ce que les Pasteurs du premier comme du second rang, & enfin tout le Clergé séculier n'ont rien à craindre des progrès que font chaque jour, au milieu de nous, & l'esprit philosophique, & l'opinion publique ?

Sanctuaires augustes, qui avez été le fléau de l'ignorance, de l'erreur & du vice, comme l'asile de la science, de la vérité & de la vertu ; Monumens honorables de la piété des Français, des Pasteurs & des Peuples, les siècles qui nous ont précédés vous ont révééré, l'âge présent, cet âge de frivolité & de fausse philosophie, vous calomnie pour vous décrier ! Si vous disparoissez, nos derniers neveux vous regréteront. En voyant les tristes restes de la demeure de tant de Saints & de Sçavans, ils diront avec douleur. . . . C'est de là que ces hommes vraiment apostoliques venoient dans nos Villes pour y



annoncer les grandes vérités de l'Évangile , réunir les cœurs divisés , instruire par leurs discours & édifier par leurs exemples.... C'est de là qu'ils venoient recueillir les derniers soupirs des mourans & les préparer à la grace de l'éternité ; porter à tous les malheureux , avec les consolations de la Foi & les dons de la Piété , les largesses de leur bien-faisance.... C'est de là qu'ils accouroient à nos pères dans les plus grandes calamités , & que , sous leurs yeux , ils bravoient avec courage les maladies & la mort & devenoient avec joie les victimes publiques de leur zèle & de leur charité.

C'est de ces asiles sacrés que sont sortis ces ouvrages sublimes qui ont débrouillé le cahos des sciences & en ont reculé les limites , qui ont approfondi & étendu les connoissances de l'histoire , défendu les droits de l'Eglise & ceux des Souverains , & ces ouvrages de morale dont les maximes seront toujours le frein du vice & l'aliment de la vertu , & enfin cette *Imitation* inimitable , le plus beau livre de la Religion , après les divines Écritures.

Pontifes vénérables , Pères & Bienfaiteurs de l'État monastique , Défenseurs intrépides des intérêts de l'Eglise & de l'État , c'est à vous qu'est réservée la gloire de prévenir ici les justes regrets de la postérité ! C'est vous qui sauvez les Ordres Religieux du naufrage qui les menace , parce que vous leur procurerez une existence honorable & utile : le vœu

que vous avez si souvent formé en leur faveur , est particulièrement consigné, en termes aussi honorables que consolans pour eux , dans les fastes d'une de vos dernières assemblées , (a) & la piété de l'héritier du Trône & des vertus de S. Louis l'a solemnellement ratifié. (b)

Parmi les moyens que le zèle & la piété ont présenté pour la régénération des Ordres Religieux , nous rappellerons ici , avec confiance, ceux qui nous paroissent devoir être les plus efficaces :

Qu'on emploie les Religieux au service des malheureux dans les hôpitaux , aux fonctions de l'éducation publique : plusieurs d'entr'eux montrent, chaque jour , qu'ils ne sont point étrangers & aux lumières qu'exige celle-ci , & aux devoirs qu'impose l'autre. . . . Qu'on rétablisse , dans tous les Ordres Religieux , l'émission des vœux à l'âge de seize ans , conformément au Décret du Concile de Trente & à la pratique de tous les États Catholiques , jusques à ces derniers tems. . . . Qu'on soumette tous les Monastères à la Jurisdiction des Évêques , selon le vœu de l'Eglise & celui de tous les Religieux sages & éclairés. . . . Qu'on assigne à chaque Ordre des chaires dans les Universités , des Cures dans les grandes comme dans les petites Villes , en excep-

---

(a) Procès verbal de l'Assemblée du Clergé de 1780.

(b) Réponse du Roi au mémoire du Clergé . . . . Procès verbal de 1780.

tant , si l'on veut , ceux de ces Ordres qu'une retraite plus austère a entièrement séparé de toute fonction publique. . . . Qu'on réserve enfin des Évêchés à ceux des Religieux que leurs talens & leur conduite auront rendus plus recommandables.

Et on croit pouvoir assurer ici que bientôt ils repareront leurs pertes , que leur courage abattu se relèvera , que leur ame contristée & comme flétrie reprendra sa première vigueur , que l'amour de l'étude , la pratique de la discipline régulière , l'ordre , le calme , la science , toutes les vertus de leurs pères renaîtront parmi eux ; & c'est seulement alors qu'ils pourront recouvrer tous les droits qu'ils avoient ~~perdu~~ <sup>perdu</sup> ~~quis~~ à la considération publique ; que les portes de leurs retraites s'ouvriront indistinctement aux enfans des Citoyens de toutes les classes ; que leurs intérêts se trouveront confondus avec ceux de l'Eglise & de l'État , & qu'au premier signal des Princes & des Evêques ils voleront aux exercices les plus pénibles du ministère : en un mot , la Cour , nos Villes , nos Armées , nos Collèges & nos Hôpitaux recueilleront le fruit de leur nouvelle existence.

» Les Ordres Religieux ne peuvent que dégénérer  
 » en ~~peu~~ <sup>peu</sup> , écrivoit un grand Pape à un des chefs  
 » les plus illustres de la Magistrature , parce qu'on  
 » leur a ôté tout motif d'encouragement. Donnez-  
 » leur des Cures , des Chaires & des Evêchés , com-  
 » me nous faisons dans nos États , & vous les

( 16 )

» verrez bientôt se régénérer & s'illustrer par leurs  
» talens comme par leurs vertus. (a)

---

(a) Lettres de Benoît XIV. à M. le Chancelier d'Agueffeau

---

*Lu , approuvé , & permis d'imprimer , & dis-  
tribuer. A Marseille , le 8 Février 1788.*

*CAPUS , A. L. G. D. P.*